PRÉFET
DU RHÔNE
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction départementale
de l'emploi, du travail
et des solidarités

Informations importantes concernant les avantages fiscaux et autres services à la personne

Chers clients,

- **Avantages fiscaux :** Si vous bénéficiez de services à la personne, sachez qu'il existe des avantages fiscaux associés. Une attestation fiscale est disponible sur le site de la DGE ici.
- **Avance immédiate :** Depuis le 1er avril 2022, vous pouvez bénéficier d'une avance immédiate sur les services à la personne. Pour plus d'informations, rendez-vous ici.
- **Chèque Emploi Service préfinancé :** Nous acceptons désormais le Chèque Emploi Service préfinancé comme mode de paiement. Pour en savoir plus sur le fonctionnement et les avantages de ce système, consultez le site du CRCESU.
- **Saisie des données :** Pour garantir la qualité de nos services et répondre aux obligations réglementaires, nous veillons à la mise à jour régulière des données mensuelles et annuelles concernant notre activité.

Nous sommes à votre disposition pour toute question ou clarification.